



Formulaire d'inscription

JOUEUR 1

Nom.....
Prénom.....
Société.....
Fonction.....
Index..... Numéro de licence.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tel.....Mobile.....
Email.....

JOUEUR 2

Nom.....
Prénom.....
Société.....
Fonction.....
Index..... Numéro de licence.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tel.....Mobile.....
Email.....

JOUEUR 3

Nom.....
Prénom.....
Société.....
Fonction.....
Index..... Numéro de licence.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tel.....Mobile.....
Email.....

JOUEUR 4

Nom.....
Prénom.....
Société.....
Fonction.....
Index..... Numéro de licence.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tel.....Mobile.....
Email.....



Conditions d'inscription

Pour inscrire une équipe, vous devez renvoyer le formulaire d'inscription complété et accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de BCM SPORTS.

A renvoyer à :

BCM SPORTS

Cyril GUILLOCHON

68, rue Escudier – 92100 Boulogne-Billancourt

INSCRIPTIONS ET REGLEMENT

L'inscription implique l'acceptation par le client du prix, des prestations indiquées et des conditions générales de vente.

REGLEMENT (2 490 € HT, soit 2 988€ TTC) :

50% à la commande et 50% restant au 30 juin 2016 (2 x 1 245 € HT, soit 2 x 1 494€ TTC)

Si paiement à 100% d'une équipe au 15/04/2016 :

Prix ramené à 2 290 € HT (2 748 € TTC), soit 572.50 € HT (687€ TTC) par personne au lieu de 622.50 € HT (747€ TTC)

Tarif accompagnateur :

- Forfait comprenant le Cocktail et le Diner de Gala : 200€ HT par personne
- Forfait Week-End comprenant toutes les prestations restauration : 300€ HT par personne

FACTURATION

Nous vous adresserons à réception du règlement une facture au nom de votre société.

FRAIS D'ANNULATION

Toute annulation émanant du client avant le jour de la compétition entraînera, par personne, la perception des frais suivants :

- De l'inscription à 121 jours avant la compétition : 50% du montant engagé
- De 120 à 1 jour avant la compétition : 100% du montant engagé



Attention, nombre de places limité, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée des chèques de réservation.

En cas d'un nombre insuffisant d'équipes, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement, et ce au plus tard le 31 mai 2016.